DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PERPIGNAN ET DES PYRENEES ORIENTALES

PORT DE PECHE DE PORT VENDRES

MISE AUX NORMES DE LA CRIEE ET DES ETABLISSEMENTS ASSOCIES

PLAN REZ DE CHAUSSEE (modifié)	Plan n° 01
Architecte Marcel-Jacques Périé 54 Cours Lassus 66000 Perpignan Tel 68 34 78 98 - Fax 68 35 47 87	Echelle : 1/100 Date : 28 MARS 1995

ENTREPRISE R. MESTRES

Lot Plomberie Sanitaire VMC

66660 PORT-VENDRES

31/03/99

1 - ALIMENTATION ET DISTRIBUTION EAU DE MER

L' Entreprise devra soumettre en temps utile à l'approbation de l'Architecte toutes notes techniques, calculs, justificatifs ou plans particuliers jugés nécessaires.

1.1 Branchement

Branchement depuis la canalisation existante au nouveau comptage sur mur atelier 8 compris fourniture et pose d' un compteur général

1.2 Distribution eau de mer:

Pour chaques ateliers, réalisés en plymouth pose sur colliers passant en plafond étage en apparents , partant de la vanne d' arrêt après compteur général (à fournir et poser), descendant aux divers compteurs particuliers en façade (niche à la charge du maçon) coffret type *mirlier* pour compteur particuliers à fournir et poser alimentation à compteurs en Ø 40 et alimentation dans ateliers de mareyage et criée en Ø 32, comprenant toutes pièces de raccord pour assemblages et tous accessoires nécessaires tous percements , fourreaux et calfeutrements.

Depuis compteurs particuliers anti-bélier et attente dans local manipulation ou allotissement compris 3,00 ml de tuyauteries posé sur colliers longs sur cloisons au dessus des murettes béton , vanne type quart de tour en attente de raccordements toutes pièces accessoires bronze et comptage traité contre la corrosion, compte tenu du fluide à transporter .

L' ensemble de l' installation comprenant tous calorifugeages nécessaires .

2 - ALIMENTATION ET DISTRIBUTION EAU FROIDE (EAU DOUCE)

La pression de l'eau dans les canalisations ne devra pas excéder 3 bars; dans le cas contraire, l'Entrepreneur prévoiera des limitateurs de pression.

L' Entreprise devra soumettre en temps utile à l'approbation de l'Architecte toutes notes techniques, calculs, justificatifs ou plans particuliers jugés nécessaires, étant entendu que le débit total en litres-secondes utile à l'alimentation de la ville sera calculé en tenant compte des débits de base des appareils et des coefficients probables de simultanéité tels que prévus par la norme en vigueur.

2.1 Branchement

2.11 à 2.13 Branchement 1,2,3,4, criée : depuis la canalisation existante à compteur particulier criée traité en dérivation : (angle ouest criée vers allotissement)compris tranchée grillage remblaiement et refection de chaussée dito existant , montant en façade criée dans gouiotte PVC avec calorifuge et passant en combles pour liaison aux divers compteurs particuliers situés en façade ouest vers sanitaires , fourniture et pose de coffrets dito eau de mer et compteurs particuliers (niche à la charge du maçon) , canalisation type plymouth aux divers compteurs
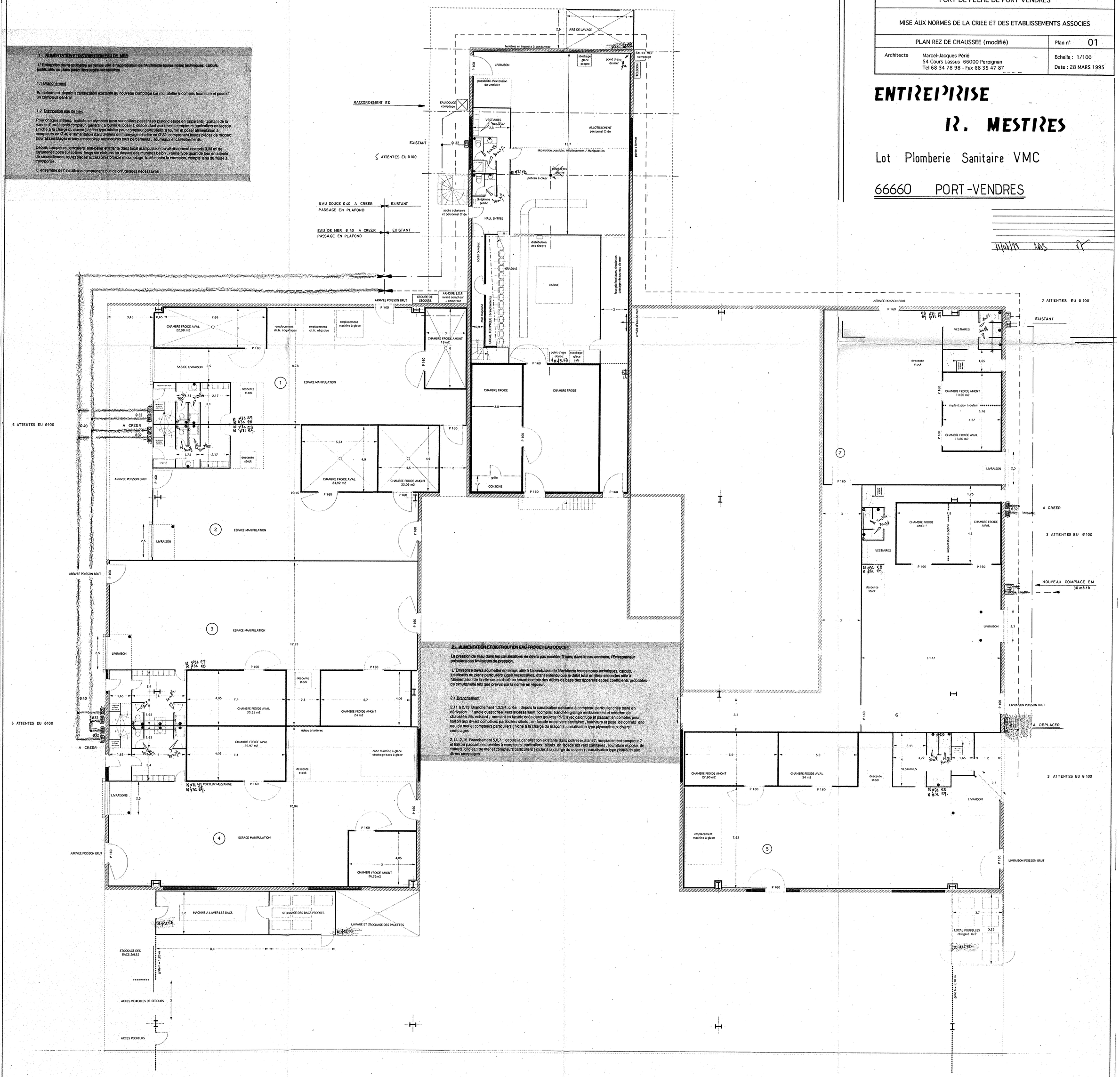
2.14 -2.15 Branchement 5,6,7 : depuis la canalisation existante dans coffret existant 7, remplacement compteur 7 et liaison passant en combles à compteurs particuliers situés en façade est vers sanitaires , fourniture et pose de coffrets dito eau de mer et compteurs particuliers (niche à la charge du maçon) , canalisation type plymouth aux divers compteurs